

Le catéchisme

Est-il besoin de rappeler que la famille est le lieu de vie fondamental, qu'elle est le premier lieu d'approche à la vie chrétienne, que les parents sont les premiers éducateurs de la foi de leurs enfants?

Les parents d'aujourd'hui sont très divers, et vivent dans un monde en pleine mutation, la manière d'envisager sa vocation éducative est aujourd'hui contrastée. Des parents assurent l'éducation chrétienne de leurs enfants et d'autres ne se sentent plus en mesure de donner cette éducation.

Le catéchisme permet aux enfants l'expérience chrétienne, de découvrir Jésus Christ, la réalité vivante de Dieu, de grandir dans la Foi, de vivre les sacrements en participant à la communauté chrétienne : l'Eglise.

Peut-être avez-vous beaucoup de questions à ce sujet !

Aussi, nous vous proposons de tenter d'y répondre !

« Vos questions sur le catéchisme »

Pourquoi inscrire mon enfant au catéchisme ?

Inscrire son enfant au catéchisme, c'est lui permettre de rencontrer Jésus et de découvrir qu'il est aimé de Dieu. C'est aussi lui donner des éléments de réflexion sur des questions qu'il se pose sur lui-même, sur le monde et sur Dieu.

Le catéchisme présente la foi de l'Eglise, sa cohérence, son intelligence, sa dynamique pour que chacun puisse exprimer sa propre foi chrétienne par des mots et des actes. C'est l'engagement progressif d'une personne qui chemine avec Dieu et son prochain au cœur d'une fraternité.

« Il s'agit d'apprendre en quelque sorte à cheminer avec le Christ, d'apprendre à s'émerveiller de tout ce qu'il représente pour notre existence, aujourd'hui comme toujours ; il s'agit de savoir accueillir l'amour de Dieu à travers tous les signes qu'il nous donne de lui-même ; il s'agit d'être inséré dans une communauté chrétienne et de découvrir, en elle et par elle, la nouveauté de l'Evangile. Voilà ce que veut être le catéchisme, ce qu'il veut permettre aux enfants. On ne va pas au catéchisme comme on va à la musique ou à la danse. La musique, la danse et bien d'autres choses enrichissent l'enfant dans sa manière de vivre mais ils ne lui font pas découvrir le sens profond de sa vie, ils ne l'éduquent pas dans sa liberté spirituelle. Et c'est bien ce que tant de personnes ressentent aujourd'hui comme un manque fondamental. » Abbé Roger LAURENS

Quelles sont les différentes propositions de catéchisme pour les enfants ?

- La catéchèse commence avec **l'éveil à la foi** pour les enfants de **3 à 6 ans**. Ces rencontres d'éveil à la foi se font en lien étroit avec les parents.
- Le catéchisme s'adresse aux enfants qui sont scolarisés à l'école primaire.
- Ensuite, à partir de la classe de 6^{ème}, les jeunes sont invités à participer aux activités de **l'aumônerie**, qui accompagne les années collège et lycée.

Qu'elle est la différence entre l'éveil à la foi et le catéchisme ?

Cet éveil à la foi des 3 à 6 ans est bien souvent l'éveil ou le réveil à la foi des parents. L'éveil à la foi, est aussi une étape vers le catéchisme. Dans nos vallées, cet éveil à la foi est proposé le dimanche matin lors des « dimanche autrement » 1 fois par mois. L'ensemble des familles y sont présentes.

Ensuite, c'est à l'âge de **6 - 7 ans** que débute la participation au catéchisme ordonné par étapes de modules catéchétiques, de façon habituellement hebdomadaire. C'est l'enseignement des fondements de la foi, de la ritualité de la liturgie, de la relation à la prière, d'une vie de communion avec le Seigneur et de lien avec la communauté chrétienne locale. C'est aussi le temps de la préparation avant de recevoir un sacrement.

Qu'apprend mon enfant au catéchisme ?

Le catéchisme, c'est une démarche qui l'initie à la vie avec Jésus-Christ, qui l'aide à découvrir Dieu, à l'aimer, à se laisser aimer par Lui.

L'enfant découvre progressivement une relation à Dieu. L'occasion lui est donnée de comprendre ce qui est vécu dans les sacrements, et d'aborder la Parole de Dieu. Il découvre ainsi les contenus de la foi qui donne sens à sa vie.

Il y a différentes façons de mieux connaître Jésus, et le catéchisme propose des itinéraires variés : Les enfants peuvent étudier un texte d'Évangile et l'illustrer, par exemple, ou bien regarder un DVD, découvrir un épisode de la Bible par le jeu ou le mime, aller voir une exposition, visiter une église, ou découvrir ensemble l'histoire de la vie d'un saint.

Le catéchisme permet aussi aux enfants de rencontrer d'autres croyants. C'est l'occasion pour eux d'aborder des questions existentielles, qui touchent à leur quotidien. Ils sont invités à participer à une célébration, à prier ensemble. Des rassemblements avec les familles et tous les paroissiens sont proposés. Le catéchiste les accompagne dans leurs découvertes, les écoute, lance le débat, répond à leurs questions, et les initie à la prière de l'Église.

Mon enfant peut-il aller au catéchisme sans être baptisé ?

Oui : le catéchisme est ouvert à tous les enfants, qu'ils soient déjà baptisés ou pas encore, et que leurs parents le soient ou non. Au cours des années de catéchisme votre enfant pourra, s'il le désire, demander à recevoir le baptême et à faire sa première communion. Avec votre accord, et en lien avec les catéchistes et les prêtres de votre paroisse, il suivra une préparation en plusieurs étapes et, après ce cheminement, il recevra le baptême.

Le catéchisme est-il réservé aux enfants ?

La découverte de la foi chrétienne, la connaissance de Jésus-Christ ne sont bien sûr pas réservées aux enfants. Quel que soit votre âge, quelle que soit votre histoire personnelle, que vous soyez baptisé(e) ou non, si ce que vit votre enfant vous intéresse, si vous désirez vous aussi tenter l'aventure de la foi, sachez que des chrétiens sont à votre disposition, tout près de vous. Vous pouvez consulter le site de la paroisse et du diocèse pour les connaître <https://egliseenbrianconnais.net>

Qui sont les animateurs ?

Les catéchistes sont des chrétiens, bénévoles, qui sont appelés à un service auprès des enfants pour leur faire connaître Jésus Christ. Les catéchistes sont formés et s'appuient sur des documents pédagogiques pour préparer les rencontres. Ils ne sont pas isolés : ils accomplissent leur service sous la responsabilité du curé, et en collaboration avec d'autres catéchistes, des prêtres, des diacres et les évêques. Des responsables diocésains sont chargés de coordonner la catéchèse et d'organiser la formation des catéchistes de toutes les paroisses d'un diocèse.

Y a-t-il des leçons à apprendre ?

Le catéchisme, ce n'est pas l'école : il n'y a pas de notes et pas de classement parce que la foi ne s'évalue pas ! On y vient pour découvrir le don que Dieu fait à chacun. Il n'y a pas de leçons à apprendre par cœur mais des contenus à découvrir. La plupart du temps, l'apprentissage se fait par une fréquentation régulière des textes fondamentaux et des prières, au cours de la messe ou de célébrations. Dans ce lieu, les enfants peuvent s'exprimer en vérité : ils font part de leurs incompréhensions, de leur étonnement, de leurs questions, de leurs joies, de leur émerveillement !

Les parents sont-ils mis à contribution ?

Les parents suivent les activités culturelles, sportives et le travail scolaire de leur enfant, comme son bon développement et sa santé. Il est important qu'ils s'intéressent aussi à ce qu'il vit au catéchisme et dans sa vie spirituelle.

La présence des parents, lorsqu'ils sont invités, donne du prix à l'engagement et à la démarche de leur enfant. A l'occasion, les catéchistes demanderont peut-être aux parents un petit coup de main pour l'organisation des rencontres et de leur bon déroulement (préparer un gâteau ou un panneau d'animation...), mais pas davantage s'ils ne le souhaitent pas. Cela peut être de participer aux réunions d'information proposées par les catéchistes, d'accompagner une sortie, ou de participer aux célébrations. Certains parents peuvent avoir le goût de s'investir davantage : ils peuvent devenir animateur en prenant contact avec leur paroisse.

Le catéchisme ... ? Est-ce bien raisonnable avec toutes les activités qu'il a déjà ?

Les enfants ont des emplois du temps souvent très chargés. Mais toutes les activités n'ont pas la même valeur éducative. Le catéchisme n'est pas tout à fait une activité en plus des autres : c'est la proposition de l'Eglise pour les enfants, afin que même les tout petits puissent entendre et comprendre que Dieu les aime.

Est-ce que je n'empêche pas mon enfant de choisir en l'inscrivant au catéchisme ?

Pour qu'un enfant puisse choisir, il doit pouvoir le faire en toute connaissance de cause. Parler de Jésus et de l'Eglise n'empêche pas un enfant d'être libre ; proposer la foi chrétienne ce n'est pas l'imposer. C'est une occasion de le faire grandir en liberté, de l'aider à faire, le jour venu, des choix qui lui sont propres.

Est-ce que mon enfant est libre d'arrêter s'il le souhaite ?

La rencontre avec le Christ nécessite toujours un espace de liberté. Le rôle des parents est d'aider leur enfant à discerner ce qui est important pour lui et d'éclairer sa conscience. Il est important aussi d'aider votre enfant à persévérer dans ses engagements : s'il décide de ne plus aller à l'école, n'essaieriez-vous pas de trouver les mots pour lui expliquer l'importance de sa formation scolaire pour sa vie entière ?

Les grands-parents peuvent-ils faire le catéchisme à mon enfant ?

Les grands-parents ont souvent une riche expérience de foi à transmettre à leurs petits-enfants. Ils peuvent contribuer à l'éducation religieuse de l'enfant, sans toutefois prendre la place des parents.

Le catéchisme donne-t-il des valeurs morales ?

Oui, parce qu'être chrétien se traduit par une manière d'être dans la vie. La catéchèse a une valeur éducative pour la société. Elle conduit à la rencontre du Christ, et pose les bases d'une vie construite sur une éthique de valeurs humaines et spirituelles. Elle ouvre un chemin de sagesse et de bonheur, initie à un art de vivre avec d'autres, à l'expérience de puiser en Dieu une force intérieure. Les enfants apprennent à lutter contre le mal, à conduire leur vie et à se conduire dans la vie avec justesse et amour. Bref, la catéchèse « fait grandir ».

Comment puis-je aider mon enfant inscrit au catéchisme ?

Votre rôle de parent est essentiel. Beaucoup pensent que ce sont les catéchistes qui ont le rôle principal dans l'éducation religieuse de l'enfant mais en réalité, la catéchèse est d'abord le rôle des parents. Ce sont eux qui sont responsables de leur enfant.

En tant que parent, vous avez d'ailleurs plus d'influence que les catéchistes, sur la foi de votre enfant en profondeur. Concrètement, c'est en priant avec votre enfant, en s'intéressant à ce qu'il a fait au « caté », et en discutant avec lui, que vous pouvez l'aider et l'accompagner. Votre témoignage de foi est très important pour vos enfants. Il est comme un premier bain nourricier.

Que proposer à mon enfant après le caté ?

La catéchèse concerne tous les âges de la vie. Bien sûr, cela ne se fait pas de la même manière avec des enfants, des jeunes, ou des adultes.

A partir du collège, les jeunes sont invités à participer aux activités de l'aumônerie du collège. L'aumônerie comporte différents types d'activités : rencontres d'équipes, messes de jeunes et leur animation, participation à des grands rassemblements, camps... En général, c'est à l'aumônerie que les jeunes font leur profession de foi et reçoivent la confirmation.

Pour les adultes, des groupes se retrouvent et partagent en vérité sur l'existence et la place de Dieu dans leur vie.

Je ne suis pas croyant. Mon enfant peut-il aller au catéchisme ?

Être croyant est une question de conviction personnelle qui ne peut pas être imposée. Les parents doivent pouvoir accompagner leur enfant dans ses questionnements. Mais ils n'ont pas réponse à tout. Ils peuvent dire en toute franchise à leur enfant qu'ils ne sont pas croyants et en discuter avec lui, sans pour autant lui imposer des réflexions ou des doutes qui le dépassent.

Je ne suis pas pratiquant. Puis-je inscrire mon enfant au catéchisme ?

Bien sûr puisque chaque enfant est accueilli dans la communauté chrétienne. Ce que votre enfant découvre peut provoquer des questionnements, des cheminements, pour lesquels il a besoin de votre appui. Vous pouvez avoir envie de prolonger cette complicité avec votre enfant.

Dans notre couple, nous n'avons pas la même religion. Est-ce judicieux d'inscrire notre enfant au catéchisme ?

Inscrire l'enfant au catéchisme, c'est possible, si les deux parents l'acceptent. Cela implique un engagement un peu plus important de la part du parent qui se reconnaît catholique. La pratique religieuse de l'enfant appellera un accompagnement de la part de ses parents afin que son chemin puisse être respecté et soutenu à la maison.

Je suis divorcé Est-ce que je peux inscrire mon enfant au catéchisme ?

Bien sûr, avec l'accord de l'autre parent, si l'autorité parentale reste conjointe. Tous les enfants sont accueillis au caté, quelle que soit leur situation familiale. Les parents même divorcés et les parents remariés sont invités à vivre avec leurs enfants les célébrations à l'église. Tout le monde a sa place dans la vie de l'Église.

Y a-t-il un âge pour faire sa 1^{ère} communion ? Il n'y a pas d'âge fixe pour faire sa première communion. Un minimum de 2 années de catéchisme sont nécessaires.

La préparation à la 1^{ère} communion se fait-elle au catéchisme ?

Oui, cependant les rencontres de catéchisme et la préparation à la première communion sont parfois dissociées, et même quelquefois proposées en des lieux différents. Pourtant, il y a un lien très fort entre les deux : on ne peut pas se préparer à communier sans avoir reçu une catéchèse. La préparation à la première communion est elle-même une catéchèse. Scinder ces deux moments permet d'instaurer plus de souplesse dans les modalités de préparation à ce sacrement.

Quand mon enfant va-t-il faire sa profession de foi ?

En général, la profession de foi a lieu entre 11 et 12 ans, mais parfois plus tardivement, selon le choix des diocèses et le rythme de vie chrétienne des enfants. La profession de foi est une réappropriation du baptême pour les enfants ayant été baptisés bébé. A partir de la préadolescence, ils signifient ainsi leur attachement personnel à Dieu qui ne peut plus se confondre avec le seul souhait de leurs parents. Tous les chrétiens professent leur foi chaque dimanche, lors de la messe.

Mes aînés sont baptisés mais ne sont jamais allés au caté. Puis-je faire baptiser leur petit frère ou petite sœur ?

Dans le rituel du baptême, il y a un engagement à éduquer chrétiennement son enfant. Il y a une cohérence entre le baptême célébré et le développement au fil du temps de la Grâce reçue. La catéchèse est là pour cela. Les parents qui demandent le baptême d'un enfant seront invités à se poser la question de l'éducation chrétienne de leurs enfants, et à y réfléchir avec l'équipe paroissiale de préparation au baptême, ou avec un prêtre. Bien sûr, rien n'est jamais définitif, et il est toujours temps de reprendre un cheminement que la vie a pu interrompre pour bien des raisons. C'est à tout âge que l'on peut se mettre en route à la suite de Jésus-Christ.

« Et si vous avez d'autres questions ! » Contactez-nous !

Maison paroissiale 17, rue Alphanand - 05100 Briançon
04 92 20 04 10

paroisse.briancon@diocesedegap.com Site des paroisses du Briançonnais : <https://egliseenbrianconnais.net>

Conclusion

Le Pape François a souligné un jour que « le Seigneur nous demande de prendre soin de la famille qui depuis les origines est partie intégrante de son dessein d'amour pour l'humanité ». Osons donc proposer aux tout-petits ET à leurs parents des chemins de foi à la suite du Christ, source de bonheur et d'espérance dans leurs vies !

A très bientôt !